PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 305 publiée le 19 octobre 2011

L'ENRICHISSEMENT MUTUEL DES DEUX FORMES LITURGIQUES SELON LE SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION ECCLESIA DEI

Dans un récent entretien vidéo à Gloria TV, Monseigneur Guido Pozzo, Secrétaire de la Commission *Ecclesia Dei* a commenté les pourparlers entre Rome et la FSSPX. Au passage, il a témoigné sur son expérience de la réforme liturgique et sa vision de la forme extraordinaire. Ces propos, inédits jusqu'ici de la part du prélat romain en charge de la forme extraordinaire, nous semblent suffisamment importants pour que nous les soumettions à votre attention cette semaine.

I - **MONSEIGNEUR POZZO À GLORIA TV (octobre 2011)**

Gloria TV -Quelles sont les raisons de l'hostilité de nombreux milieux ecclésiastiques contre une liturgie que l'Église et de si nombreux saints ont célébré pendant une si longue période et qui a été l'instrument d'un développement spectaculaire de l'Église ?

Mgr G Pozzo – C'est une question complexe. Je crois qu'il y a de nombreux facteurs qui interviennent pour comprendre pourquoi cette idée préconçue contre la liturgie de la forme extraordinaire est encore si répandue. Il faut bien avoir présent à l'esprit que, pendant de nombreuses années, aucune formation liturgique véritablement adaptée et complète n'a été proposée dans l'Église catholique. On a voulu introduire un principe de rupture, d'éloignement, de détachement radical entre la réforme liturgique proposée, instaurée, et promulguée par le Pape Paul VI et la liturgie traditionnelle. Or, en réalité, les choses sont bien différentes.
Il est évident qu'il existe une continuité substantielle dans la liturgie, dans l'histoire de la liturgie. Il y a une croissance, un progrès, un renouvellement mais pas une rupture ou une discontinuité.
De fait, cette idée préconçue influe de façon déterminante sur la *forma mentis* des personnes, des ecclésiastiques comme des fidèles. Il faut parvenir à dépasser ce préjugé. Il faut donner une formation liturgique complète, authentique et bien comprendre, justement, que les livres liturgiques de la réforme de Paul VI sont une chose et que les mises en œuvre qui en ont été faites dans bien des parties du monde catholique en sont une autre.
Dans la pratique, ces mises en œuvre sont d'authentiques abus envers la réforme de Paul VI et contiennent même des erreurs doctrinales qui doivent être corrigées et rejetées. C'est ce que le Saint-Père Benoît XVI a tenu à rappeler encore une fois, à la fin du printemps dernier, lors de son discours à Saint-Anselme [siège de l'Institut liturgique pontifical, NDLR] : les livres liturgiques de la réforme sont une chose mais les mises en œuvre concrètes qui en ont découlé malheureusement en tant d'endroits du monde en sont une autre.
Celles-ci, en effet, ne sont pas cohérentes avec les principes qui avaient été fixés et explicités par *Sacrosanctum Concilium* elle-même, la Constitution sur la divine liturgie du concile Vatican II.

(...)

Gloria TV – Avant de faire partie d'*Ecclesia Dei*, avez-vous eu des expériences personnelles avec la messe traditionnelle ? Comment avez-vous vécu les changements liturgiques dans les années soixante ?

Mgr G Pozzo – Je vois là deux questions.
Pour répondre à la première : avant le Motu Proprio Summorum Pontificum de 2007, je n'ai eu aucun contact avec la célébration de la messe selon l'ancien rite. J'ai commencé à célébrer la messe selon la forme extraordinaire justement avec le Motu Proprio Summorum Pontificum, qui a permis que cette messe puisse être célébrée sous cette forme.
Comment ai-je vécu les changements dans les années 60 et 70 ? En fait, je dois dire que – conformément à la formation et à la préparation reçues de mes éducateurs au séminaire et, surtout, de mes professeurs de théologie à l'Université Grégorienne – j'ai toujours cherché à comprendre ce que le magistère

proposait à travers la lecture de ses textes et non pas à travers ce que les théologiens ou une certaine vulgate catholique attribuait au magistère même. Donc, je n'ai jamais eu de problèmes à accepter la messe de la réforme liturgique de Paul VI mais je me suis rendu compte immédiatement que, à cause de ce grand désordre qui s'est introduit dans l'Église après 1968, celle-ci avait été déformée et était célébrée absolument à l'inverse des intentions profondes du législateur, c'est à dire du Souverain Pontife.
De fait, ce désordre, cet effondrement de la liturgie dont a parlé, dans certains de ses livres et dans certaines de ses publications sur la liturgie, celui qui, à l'époque, était le cardinal Ratzinger, je l'ai expérimenté pour ma part de manière assez directe et j'ai toujours tenu à bien séparer les deux choses : d'une part les rites, les textes du Missel ; de l'autre, la façon dont la liturgie est, ou a été, célébrée en tant de circonstances et de lieux, surtout quand elle l'est sur la base du principe de créativité, une créativité sauvage qui n'a rien à faire avec l'Esprit Saint voire, dirais-je, qui est même exactement le contraire de ce que veut l'Esprit Saint.

Gloria TV – Pourquoi cela vaut-il la peine de promouvoir la messe traditionnelle ?

Mgr G Pozzo – Parce que, dans l'ancienne messe, sont explicités, mis en évidence, certains aspects fondamentaux de la liturgie qui méritent d'être conservés. Je ne parle pas seulement de la langue latine ou du chant grégorien. Je parle du sens du mystère, du sacré, du sens du sacrifice, de la messe comme sacrifice, de la présence réelle et substantielle du Christ dans l'Eucharistie, et du fait qu'elle offre de grands moments de recueillement intérieur qui sont comme une participation intérieure à la divine liturgie : oui, voilà tous les éléments fondamentaux qui sont particulièrement mis en évidence dans la messe traditionnelle.
Je ne dis pas que ces éléments n'existent pas dans la messe de Paul VI. Je dis qu'ils sont plus largement manifestés dans la forme extraordinaire et que cela peut enrichir également ceux qui célèbrent, ou qui participent, à la messe dans la forme ordinaire.
Rien n'interdit de penser qu'à l'avenir on pourrait arriver à une réunification des deux formes avec des éléments qui s'intègrent les uns aux autres, mais il ne s'agit pas là d'un objectif à atteindre à court terme et certainement pas par une décision prise sur le papier.
Cela demande une maturation de tout le peuple chrétien, afin que tous comprennent les deux formes liturgiques de l'unique rite romain.

II - RÉFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1 – Les propos du Secrétaire de la Commission *Ecclesia Dei* sont encourageants pour les millions de catholiques à travers le monde qui sont attachés à la forme extraordinaire du rite romain. Les sondages successifs commandités par Paix Liturgique confirment – dans le temps et dans l'espace – qu'au moins 1/3 des catholiques pratiquants assisteraient à la messe traditionnelle si elles étaient célébrées dans leur propre paroisse, autrement dit, si le Motu Proprio y était appliqué. Ces sondages nous rappellent que l'immense majorité des fidèles qui souhaitent bénéficier du Motu Proprio (1/3 des pratiquants) ne sont pas les fidèles qui assistent déjà à la messe traditionnelle dans les rares lieux de culte dédiés mais sont restés dans leurs paroisses où force est de constater que, pour l'heure, le Motu Proprio n'a pas droit de cité.
Il est donc très important de savoir et de souligner que le principal personnage de la Curie romaine chargé de la forme extraordinaire ne se veut pas le simple gestionnaire d'une situation existante mais se dit favorable « à une promotion » de la forme extraordinaire. Il s'agit là d'une démarche positive visant à considérer la forme extraordinaire comme un trésor à disposition de toute l'Église et pas simplement comme un vestige que l'on conserverait dans telle ou telle réserve d'initiés.
Cette vision est très encourageante et porteuse d'espoir... Mais, avant d'en arriver là, il faudrait déjà que nos pasteurs commencent par répondre aux centaines de demandes de leurs fidèles qui veulent vivre leur foi catholique au rythme de la forme extraordinaire du rite romain et ne pas en rester seulement à la mise en place de chorales grégoriennes…
Pour pouvoir avoir, demain, une démarche positive visant à promouvoir la forme extraordinaire au titre de laquelle – rêvons un peu – nos évêques proposeront d'eux mêmes la mise en place de célébrations traditionnelles dans leurs diocèses, il faudrait commencer par respecter les fidèles, par ne plus intervenir ici et là pour empêcher tel ou tel prêtre d'appliquer le Motu Proprio ou encore cesser de répéter à Rome qu'il "n'y a pas de problème liturgique en France", ou qu' "il n' y a pas de demande..."

2 – Il est plus intéressant encore de remarquer que c'est pour des raisons théologiques de fond que Mgr Pozzo pense qu'il est important de promouvoir la forme extraordinaire. Il explique que c'est en raison de sa qualité monstrative, dont on peut dire qu'elle résulte de l'essence de la liturgie (laquelle tout entière, comme les sacrements, mais d'une autre manière, « produit ce qu'elle signifie »). Sous cet aspect, dit le Secrétaire de la Commission *Ecclesia Dei*, elle est supérieure en ce qui concerne la manifestation du dogme eucharistique lui-même, Présence et Sacrifice : « sens du mystère, du sacré, sens du sacrifice, de la messe comme sacrifice, de la présence réelle et substantielle du Christ dans l'Eucharistie ». En d'autres termes, tout en précisant que la forme ordinaire ne méconnaît pas ces aspects, Mgr Pozzo dit que la forme extraordinaire, en tant que *lex orandi*, est en plus juste adéquation avec la *lex credendi*. Implicitement, Mgr Pozzo retourne donc l'argument fondamental des réformateurs de Paul VI, qui ont voulu fabriquer une liturgie plus « pédagogique ». La pédagogie de la foi,

dit Mgr Pozzo, la seule qui compte, est plus prégnante dans la liturgie ancienne. Et pour mieux enfoncer le clou de sa démonstration/retournement, il attribue à la liturgie ancienne la qualité suprême que les experts des années 60 et 70 avaient constamment à la bouche : la « participation ». L'*usus antiquior*, dit Mgr Pozzo « offre de grands moments de recueillement intérieur qui sont comme une participation intérieure à la divine liturgie ».

3 – Les propos de Mgr Pozzo nous éclairent également sur la responsabilité colossale de nos pasteurs dans la débâcle liturgique qui dure depuis 40 ans. L'opposition, hier aux célébrations anciennes qui persistaient, aujourd'hui au Motu Proprio de la plupart des évêques de France – opposition plus ou moins franche ou plus ou moins larvée – n'est que la suite logique de décennies de désobéissance liturgique, catéchétique et doctrinale. En dépit des retouches cosmétiques et des discours plein de bonnes intentions, la réalité demeure celle d'une non-réception massive des demandes d'application du Motu Proprio dans les paroisses. Déjà à l'époque, pour imposer leur vision de la liturgie, les évêques se sont drapés de l'argument de l'autorité et de « l'obéissance à Rome ». Ce petit rappel de Mgr Pozzo tombe à pic lorsque l'on constate qu'en 2011 encore, des pasteurs croient encore possible de rester crédible en continuant à utiliser ces vieux arguments usés...

4 – Et pour finir, Mgr Pozzo rêve à un avenir lointain : « Rien n'interdit de penser qu'à l'avenir on pourrait arriver à une réunification des deux formes avec des éléments qui s'intègrent les uns aux autres, mais il ne s'agit pas là d'un objectif à atteindre à court terme et certainement pas par une décision prise sur le papier ».
Dans l'immédiat, on sait que Mgr Pozzo est un défenseur vigilant de l'intégrité de la forme traditionnelle, y compris dans les « enrichissements » qu'elle pourrait recevoir de la forme ordinaire, et qui se résumeront à l'introduction de mémoires de nouveaux saints et à la possibilité d'user d'autres préfaces que les 16 préfaces du missel traditionnel (de la même manière qu'on peut déjà, dans ce missel, utiliser aussi des préfaces « propres », comme la préface des Saints, la préface du Saint Sacrement, du Saint Patron, de la Dédicace, de l'Avent, etc.).
Faisant suite à ce qu'il vient de dire, on comprend qu'en évoquant cette éventuelle unification future, Mgr Pozzo pense que, par le biais d'une traditionalisation profonde du nouveau rite, il pourrait arriver que des « éléments s'intègrent les uns aux autres ».
Mais à notre humble avis, les livres de la réforme de Bugnini, déjà bien datés aujourd'hui, comme le dit l'épître aux Hébreux à propos des cieux à la fin des temps, « passeront, comme un vieux vêtement, s'useront, comme un vieux manteau qu'on abandonne ».